



## Compte Rendu Instance de Proximité Fabrique Sud à Marseille 28 Janvier 2026

Qui dit nouvelle année dit nouvelles résolutions ! Désormais chaque organisation syndicale rédigera chaque mois son compte rendu d'instance.

Et qui dit nouvelle mandature dit constitution du nouveau bureau de l'instance. Ainsi, les représentants de proximité titulaires, tous présents, élisent à l'unanimité Frédéric Maillard secrétaire de l'instance et Pascal Percie du Sert secrétaire adjoint. Jérôme Gardon est désigné référent Handicap pour le périmètre de notre instance à l'unanimité également.

### Périmètre vous avez dit périmètre ???

Dans le jargon des instances, le périmètre c'est vous ! Les salariés dont nous remontons les problématiques individuelles & collectives. Mais qui êtes-vous "Périmètre de la Fabrique Sud" ? Vous êtes les salariés du Feuilleton à Vendargues & des Fictions de Lomme, Lyon, Marseille, des post-production de Bordeaux, Toulouse, Vendargues, Marseille et Lyon (mais pas de Lille !), des planificatrices de Lyon et Marseille, des cadres à la production travaillant à Lille, Lyon, Marseille, Vendargues, Toulouse et Bordeaux (et pas selon les équipes avec qui vous travaillez !!) Pourquoi faire simple 😊 et d'AISO à Lyon.

Les présentations sont faites, nous pouvons rentrer dans le vif du sujet !

Présents pour la Direction : **Laurence Grandremy**, présidente de l'instance et Directrice Déléguée du Centre Fictions Feuilleton, **Sarah Faggion**, Responsable Ressources Humaines, **Sébastien Grandsire**, Directeur Délégué de la Post Production (en Visio), **Clara Rojas**, Interlocutrice Ressources Humaines Fabrique Sud (en Visio).

Vos élus Force Ouvrière présents : **Stéphanie Roumigière & Sébastien Lebailly**

## 1/ Points Post-productions :

*Suite aux retours des salariés et leurs inquiétudes sur les restrictions budgétaires en Post Production, les élus demandent à la direction les conséquences sur l'activité, la planification, les investissements et le recours à l'intermittence.*

Sébastien Grandsire nous annonce que le plan de charge pour l'année 2026 défini en fin d'année dernière n'est pas en baisse en terme de volume d'activité. Même s'il reconnaît que le démarrage du 1er trimestre est un peu plus calme que les années précédentes notamment en février.

**L'info F.O :** chaque antenne du Réseau France 3 doit, de manière contractuelle faire appel aux post-prod' de la Fabrique pour des magazines et des documentaires régionaux. Or la Direction du Réseau a annoncé une baisse d'environ 10 % de sa production pour répondre aux obligations d'économies générales de l'entreprise. Nous doutons que cette réduction au Réseau soit sans effet sur l'activité de la Fabrique.

Côté investissement, pas de gros chantier prévu dans les post-prod' : elles en ont toutes bénéficiées ces dernières années. Les phases de renouvellement sont d'ailleurs toutes terminées. Le budget n'est pas encore arbitrée mais il pourra y avoir des achats pour assurer le maintien de la production.

### **Bordeaux et Marseille :**

Des cas individuels sont évoqués à Bordeaux et Marseille mais ils ne peuvent pas faire l'objet d'un compte rendu. N'hésitez pas à contacter vos élus si vous souhaitez en savoir plus.

### **Toulouse :**

*Les élus demandent pourquoi la direction a choisi de sortir le poste de TEVA en mission et non en CDI. Combien de temps durera cette mission ?*

Pour Mr Grandsire c'est le contexte économique et budgétaire qui a conduit à ce choix d'une mission de 6 mois, renouvelable. Mais il convient qu'il faut combler le poste au plus vite car il y a un réel besoin.

**L'info F.O :** vos élus s'étonnent de la démarche !

## 2/ Fictions :

*A/ Les élus demandent à la direction de communiquer les plannings fictions et fictions jeunes adultes pour l'année 2026. Les fictions jeunes adultes sont-elles maintenues à ce jour ?*

Côté Fictions, pas de grosse surprise, la majorité des collections est reconduite : Cassandra, Alex Hugo, Coleman etc... En revanche nous apprenons que la durée pour certaines séries passe de 52 à 48 minutes. Pourquoi ? Pas de réponse.

**L'info F.O :** 4 minutes c'est environ une journée de tournage en moins. Serait-ce un nouveau moyen de réduire les durées de tournage ?

Côté Fictions Jeunes Adultes, en revanche la lecture du document reçu n'est pas rassurante : seulement 2 projets indiqués, sans dates précises ni aucune autre information ; juste un numéro de produit. "Il y a beaucoup d'inconnus autour de la réorganisation de l'entreprise" justifie la Direction.

**L'info F.O :** cette absence d'information ne rassure pas les élus : quelle sera l'activité pour les salariés affectés à ces programmes ?

*B/ Les élus demandent un point sur le transfert annoncé du matériel Son de Bordeaux à Vendargues pour les fictions jeunes adultes et du Camion Son de Bordeaux à Marseille. Comment la direction explique-t-elle son changement d'avis sur les engagements pris en instance en novembre 2022 et la promesse faite de conserver le matériel et le camion à Bordeaux.*

Tout le matériel technique de la Fiction Jeunes Adultes est déjà centralisé à Vendargues, il semble donc logique pour la Direction d'y rapatrier le matériel Son. L'engagement est pris de ne pas y toucher pour pallier les manques, du feuilleton par exemple.

**L'info F.O** Quand on voit comment celui de 2022 a été respecté, on est en droit de se demander ce que vaut ce nouvel engagement.

A propos du véhicule, il s'agit d'un choix purement économique : le camion de Marseille était à remplacer et celui de Bordeaux dormait sur un parking ; faute de tournage faut-il le rappeler ? CQFD !

### **3/ Feuilleton :**

*Malgré plusieurs alertes faites par les intéressés auprès de leurs managers, les élus attirent l'attention de la direction au sujet de la planification des régisseurs de Vendargues. Les ouvertures et/ou fermetures de décors confiées aux régisseurs adjoints censés être en préparation, créent des horaires décalés, parfois de nuit, ne permettant pas d'assurer une préparation sereine. Cumulé sur l'année cela génère des fatigues importantes avec une dégradation de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle préjudiciable à leur santé mentale. Cette planification mise en place depuis 2024 a fortement dégradé les conditions de travail des régisseurs salariés permanents. Comment se fait-il qu'il n'y ait plus de régisseur adjoint volant prévu aux plannings ? Par*

*conséquent, les élus demandent à la direction si elle compte prendre des mesures et si oui lesquelles.*

La Direction commence par rappeler que ces ajustements de planning du service Régie ont été fait pour maîtriser les amplitudes horaires quotidiennes des régisseurs adjoints. Mais selon les salariés, la planification d'un régisseur "volant" chargé des ouvertures et/ou des fermetures de plateaux depuis Septembre dernier n'a pas relâché la pression. De plus certaines décisions actées en local sont retoquées au niveau managérial ; il y a visiblement un problème de fluidité dans la communication admet la Direction. Elle incite les salariés à demander officiellement la tenue d'une réunion de service élargie à la production sur place. C'est chose faite dès le lendemain de l'instance !

#### **4/ Points RH :**

*Les élus demandent à la direction les contacts de la Médecine & et de l'Inspection du travail sur les sites de notre périmètre.*

La liste complète sera fournie dans le relevé de conclusions de la Direction. En attendant, elle nous informe que tous les tableaux d'affichage obligatoires sont à jour.

#### **Relevé de Conclusions : Kézako ?**

Le relevé de conclusions met en lumière les décisions et conclusions d'une réunion, en détaillant les points importants et les décisions finales, contrairement à un compte rendu ou un procès-verbal qui restituent des faits. C'est aussi souvent l'occasion pour la Direction de modifier les questions des élus pour y faire correspondre ses propres réponses...

#### **Le Tableau d’Affichage Obligatoire ...**

... comme son nom l'indique est une obligation du Code du Travail pour l'employeur de fournir et **d'afficher** de manière lisible **pour tous les salariés** des informations importantes telles que les contacts de l'inspection et de la médecine du travail, des diverses cellules d'écoutes, des coordonnées de vos élus, etc.

*Les élus demandent où en sont les différentes enquêtes en cours : Bordeaux, Toulouse, Vendargues.*

Les alertes déclenchées à Toulouse et Bordeaux sont closes, toutes les actions promises ont été réalisées. A Vendargues, l'alerte est passée par la plateforme J'alerte de l'entreprise. Selon la RH elle est de ce fait sortie de notre périmètre. Nous vous renvoyons au premier encart sur le périmètre de l'instance...

**L'info F.O** : Pour la RH vous êtes un périmètre, de notre point de vue vous êtes des salariés en souffrance ! Vous avez toute notre attention, n'hésitez pas.

*Les élus demandent des précisions sur la communication sur Monespace concernant les Entretiens annuels/professionnels qui doivent désormais être menés par les managers et non plus par la RH.*

Il y a du changement dans la tenue des entretiens annuels et professionnels... sans que les salariés ni vos élus n'en soient officiellement informés ! Juste un petit encart dans le bandeau déroulant de votre page d'accueil MonEspace ! Désormais il revient au manager de conduire les 2 entretiens chaque année sans recours ou présence de la RH.

**L'info FO** : vos élus s'étonnent de n'avoir qu'un seul et unique interlocuteur, la Direction non.

<b>L'entretien individuel...</b>
... a pour objectif de faire un <b>bilan</b> de l'année passée sur vos missions & activités au sein de votre service, définir les objectifs et les moyens nécessaires pour y parvenir.
<b>L'entretien professionnel...</b>
... est là pour actualiser votre <b>parcours</b> au sein et en dehors de l'entreprise, à l'heure actuelle mais aussi dans le futur et comment le mettre en place.

*Les élus demandent des informations suite au changement de cabinet de psychologue du travail.*

La Direction annonce une présentation du nouveau cabinet QualiSocial au cours de l'Instance de Février. Celui-ci a pris ses fonctions depuis le 1er Janvier sans annonce de qui que ce soit ! Etonnant.

*Autres infos Rh concernant le périmètre de notre instance*

La RH nous annonce le départ en retraite d'un régisseur de production à Marseille. Son poste n'est pas remis en consultation. Ainsi que les démissions d'un chef OPS à Toulouse et d'un Machiniste à Vendargues. Là encore pas de remise en consultation du poste à Toulouse. En revanche, 2 postes de machinistes sont activement recherchés à Vendargues.

Enfin Sarah Faggion conclut par l'annonce de son départ de l'entreprise au 31 Mars prochain. Sa remplaçante sera Muriel Blanchard en détachement dans un premier temps.

## **5/ Vie de l'instance :**

*Les élus demandent le Calendrier et les lieux des prochaines instances ; inspection site de Lomme*

Vous le trouverez à la dernière page de ce compte rendu.




*Point sur la mise à jour de la liste de diffusion et adresse mail de l'IP "RP\_Fabrique Sud" devenu inactive*

Cette adresse mail obtenue après des mois de lutte en début du précédent mandat a été mystérieusement désactivée. Elle vous permettait pourtant de contacter tous les élus d'un seul message et sans connotation syndicale. Les élus ont donc demandé sa "réactivation". La Direction nous renvoie vers le service informatique et Atlas : service interne de déclaration d'incident. On prend les mêmes et on recommence !!!

### **Bonus FO : Comité Salaire :**

**Vous avez jusqu'au 28 Février** pour donner votre accord à la transmission d'une partie de vos données aux élus de l'Instance pour qu'ils défendent votre cas au Comité Salaire. Sans cet accord, votre situation ne sera pas discutable. Pour ce faire, rendez-vous dans **MonKiosque / Accueil Parcours Professionnel / Formulaire**

Des questions ? N'hésitez pas à contacter vos élus Force Ouvrière :

<a href="mailto:stephanie.roumiguere">stephanie.roumiguere</a>	<a href="mailto:virginie.cicero">virginie.cicero</a>	<a href="mailto:sebastien.lebailly">sebastien.lebailly</a>
		

Ce travail de compte rendu est en phase d'apprentissage.

S'il vous a plu, n'hésitez pas à nous le dire.

S'il vous a déplu, n'hésitez pas non plus... mais avec des mots gentils 😊

## Calendrier des prochaines instances

18 Février à Vendargues

11 Mars à Lomme

08 Avril à Lyon

06 Mai à Marseille la Vallée Verte

10 Juin à Bordeaux

08 Juillet à Marseille la Vallée Verte

Option le 31 Aout en visio

16 Septembre à Toulouse

21 Octobre à Marseille la Vallée Verte

25 Novembre à Vendargues

09 Décembre à Marseille la Vallée Verte